



CONSEIL CONSULAIRE PROCÈS – VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2016

1. Convocation des membres :

Par courrier électronique en date du 31 octobre 2016, les membres du conseil consulaire du consulat général de France à Shanghai ont été convoqués pour une réunion le 25 novembre 2016 à 10h00 dans les locaux du consulat général de France à Shanghai.

2. Ordre du jour :

Point porté à l'ordre du jour par le président :

- avis du conseil sur la fixation du taux de base pour les aides sociales du poste,
- avis du conseil sur les demandes d'aide sociale reçues par le poste,
- avis du conseil sur l'enveloppe des aides et secours occasionnels sollicitée par le poste pour 2017,
- avis du conseil sur les activités de l'association Solidarité Shanghai et sur une éventuelle demande de subvention en 2017,
- avis du conseil sur le projet de budget au titre de l'aide sociale du poste pour 2017,
- avis du conseil sur les demandes d'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Étranger reçues par le poste.

Point porté à l'ordre du jour par la moitié au moins des membres du conseil consulaire :

- Néant.

3. Membres présents et quorum :

Les membres convoqués et présents du conseil consulaire avec voix délibérative sont :

- Jérôme PERIOLAT, consul adjoint, chef de chancellerie, représentant M. Axel CRUAU, consul général de France à Shanghai, président du conseil consulaire,
- Augustin MISSOFFE, conseiller consulaire,
- Elsa LE ROCHELEUIL, conseillère consulaire,
- Laure PALLEZ, conseillère consulaire.

Les membres convoqués et présents du conseil consulaire avec voix consultative sont :

- Béatrice BARRAL, présidente de l'association Solidarité Shanghai,
- Stéphanie HERICHER, administratrice de la Caisse des Français de l'Étranger et représentante de l'Association Démocratique des Français de l'Étranger,
- Kurt MATTHAUS, médecin-conseil.
- François TONNELIER, trésorier de l'association Solidarité Shanghai,

Les membres convoqués et absents du conseil consulaire sont :

- Gilbert MENNETRET, conseiller consulaire ;
- Eliane OLIVIER, représentante de l'Union des Français de l'Etranger de Shanghai.

Le quorum est atteint.

4. Désignation d'un secrétaire :

Le président du conseil consulaire désigne M. François MILLARD, agent consulaire, comme secrétaire de cette réunion.

5. Etude des dossiers de demande d'aides sociales :

a. Etablissement d'un taux de base

Le consulat propose que le taux de base soit revalorisé en 2017 pour tenir compte des résultats de l'enquête du poste et de l'inflation observée dans la circonscription cette année. En effet, l'augmentation au titre de l'inflation (3,2 % en 2016) porte ce taux à 416 € compte tenu également de l'année précédente non répercutée par le département. Le conseil consulaire émet un avis favorable à la proposition de porter le taux de base à 416 €.

b. Rappel des actions du CCPAS en 2016

Deux allocations enfant handicapé (AEH) ainsi que deux aides continues (AC) ont été accordées en 2016 pour un montant annuel de 3.971 €

c. Examen des demandes individuelles

Le comité consulaire émet un avis favorable à la reconduction d'une AEH et d'une AC. Il émet un avis favorable à l'attribution d'une nouvelle AEH et d'une nouvelle AC suite à une première demande.

d. Détermination de l'enveloppe des aides et secours exceptionnels

Le conseil consulaire émet un avis favorable au maintien du montant de l'enveloppe des aides et secours occasionnels à son montant actuel soit 100 €.

e. Soutien aux organismes locaux d'entraide et de solidarité

L'association Solidarité Shanghai, a présenté les actions menées par cette association en 2016 et le bilan financier au 15/11/2016. Il n'est pas demandé de subvention pour 2017.

6. Etude des dossiers de demande d'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Etranger :

a. Vérification annuelle des ressources des bénéficiaires :

En 2016, une personne établie dans la circonscription a bénéficié de l'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Étranger. Cette aide sera renouvelée en 2017.

a. Etude des nouvelles demandes :

Le consulat a reçu deux nouvelles demandes d'aide à l'accès à la CFE qui sont acceptées par le comité consulaire.